



IV° UNIVERSITÉ SAF SM SNJ
Vendredi 15 septembre 2023 - 9h00 à 13h30
Maison des avocats la salle Monnerville
2 rue de Harlay, Paris, 1er arrondissement

LES LIBERTÉS CONTRE L'ARBITRAIRE



RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

Syndicat des Avocats de France
34 rue Saint-Lazare, 75009 Paris – Tél : 01 42 82 01 26 – E-mail : saforg@orange.fr
www.lesaf.org



IV° UNIVERSITÉ SAF SM SNJ
Vendredi 15 septembre 2023 - 9h00 à 13h30
Maison des avocats la salle Monnerville
2 rue de Harlay, Paris, 1er arrondissement

LES LIBERTÉS CONTRE L'ARBITRAIRE

Le Syndicat des avocats de France, le Syndicat de la Magistrature, et le Syndicat National des journalistes organisent depuis 2019 un colloque annuel sur des thématiques à la croisée des trois professions.

Pour l'édition 2023, nos organisations partent du constat suivant : les contournements de la loi de 1881 sur la liberté de la presse sont nombreux, les tribunaux reçoivent des demandes qui ressemblent à s'y méprendre à de la censure préalable sur des arguments qu'il convient d'analyser et qui ont de quoi inquiéter les journalistes et, plus largement les tenants des libertés républicaines. Et nous n'oublions pas les procédures-baillons.

Il en est de même s'agissant de l'expression collective des idées et de la répression qui s'abat sur les manifestants et les militants, mais également sur les journalistes de terrain.

Sans réduire la justice à un rôle de censure, peut-être pourrions-nous parler « d'instrumentalisations », d'usages détournés, « d'abus » de l'utilisation du système judiciaire. Comment la justice et ses acteurs peuvent-ils encaisser de tels chocs et y résister ? Et à quel prix ?

Cette édition sera donc axée sur la liberté d'expression en danger en France. Nous évoquerons les libertés d'expression entravées, réprimées et les moyens d'y faire face.



IV° UNIVERSITÉ SAF SM SNJ
Vendredi 15 septembre 2023 - 9h00 à 13h30
Maison des avocats la salle Monnerville
2 rue de Harlay, Paris, 1er arrondissement

PROGRAMME

9h00 : Accueil des participants

9h10 - 9h20 : Propos introductifs SAF

9h20 - 10h : « La liberté d'expression collective: une liberté réprimée »
Sébastien ROCHE, Directeur de Recherche au CNRS, Grenoble-Alpes
Université

10h - 10h30 : « L'arbitraire : Le fichage des citoyens »
Virginie GAUTRON, Maître de conférence à l'Université de Nantes

10h30 - 11h00 : Débat avec la salle SNJ

11h00 - 11h15 : Pause café

11h15 - 12h30 : Table ronde des praticiens : « Regards croisés »
Modératrice, **Laurence ROQUES**, membre de la commission « libertés, droits
de l'Homme » du CNB
Fabrice ARFI, journaliste à Médiapart
Chloé CHALOT, avocate au barreau de Rouen
Aline CHARRON, juge à Mayotte
Toufik DE PLANOISE, journaliste à Besançon
Marion OGIER, avocate au barreau de Paris

12h30 - 13h00 : Débat avec la salle SNJ

13h15 : Propos conclusifs SM